



Les sans abri en Europe

Dans toutes les grandes villes d'Europe, on observe depuis plusieurs années une augmentation du nombre de personnes à la rue, y compris dans les pays du Nord comme le Danemark et la Finlande, même si le phénomène n'a pas l'ampleur qu'il prend à Paris. Au Danemark, aux Pays-Bas, en Irlande ou au Royaume-Uni, les pouvoirs publics ont défini des politiques de longue durée.

L'Angleterre a mis en œuvre une stratégie contre le "sans-abrisme" en plusieurs étapes, en associant une approche qui dissuade de s'installer dans la rue à un travail d'accompagnement social très actif auprès des personnes sans abri.

Quelles que soient les orientations privilégiées, certains exemples européens nous apprennent qu'on peut réduire sensiblement le nombre de sans-abri en définissant des objectifs et une stratégie sur la durée, lorsque sont combinés volonté politique, mise en réseau des intervenants professionnels, outils d'évaluation et financements adéquats.

Présentation de la politique londonienne _____

L'exemple londonien met en évidence les choix de politiques publiques possibles dans un contexte où la tension sur le marché du logement est comparable à celle de la France. Il est intéressant par la méthode mise en œuvre.

En 1998, le gouvernement de Tony Blair a décidé de réduire sensiblement le nombre de personnes à la rue dans le centre de Londres, et lancé un programme d'action : *la Rough Sleepers Strategy* (RSS). Objectifs quantitatifs fixés : réduire le nombre de sans abri des 2/3 en 5 ans. En 1998, 1 850 personnes sans abri sont officiellement répertoriées en Angleterre, dont quelque 600 personnes dans les rues de Londres. En 2001, on dénombre 550 personnes à la rue en Angleterre et les campements ont disparu.

La *Rough Sleepers Strategy* (RSS) a reposé sur une double approche : aider les personnes déjà installées dans la rue et prévenir l'installation de nouvelles personnes en s'attaquant « *aux racines et aux causes de la vie à la rue* ». Concrètement, les objectifs affichés étaient les suivants :

- cibler les personnes qui en avaient le plus besoin, identifier celles pour qui d'autres actions classiques avaient échoué antérieurement,
- s'attaquer aux causes profondes,

- soutenir les approches qui aidaient les personnes à sortir de la rue, et décourager celles qui aidaient les personnes à s'accommoder de la vie dans la rue.

La *Rough Sleepers Strategy* a reposé sur l'articulation de l'action gouvernementale et de celle des collectivités locales, coordination à chaque niveau entre ministères (santé, logement, familles), autorités locales et ONG. L'ensemble de ces actions étaient coordonnées par la *Rough Sleepers Unit* (RSU), instance nationale qui a apporté à la fois financement et orientation stratégique. La RSU a disposé d'un budget de 219 millions d'euros pour Londres sur une période de 3 ans.

Le Homelessness Act

En 2002, un pas important vers une politique plus durable de lutte contre le sans-abrisme a été franchi avec le "*Homelessness Act 2002*", qui cible des catégories plus larges de personnes sans abri : celles qui sont hébergées dans des foyers, dans des logements provisoires, dans les "bed and breakfast" et, plus important encore, celles qui risquent de devenir sans abri. Une action de prévention à plus long terme a été engagée : prévention des expulsions locatives, accompagnement dans le logement, prévention du surendettement, soutien aux parents vulnérables, action contre l'échec scolaire, etc.

Aujourd'hui, la question est de savoir s'il est possible de réduire encore le nombre de personnes sans abri. L'objectif ultime était « *aussi près de zéro que possible* ». Au fur et à mesure que dimi-

nue le nombre de personnes vivant dans la rue, reste le "noyau dur" des personnes les plus difficiles à aider.

Les CAT, condition de la réussite

Les Contact and Assessment Teams (CAT) - équipes de contact et d'évaluation - sont considérés comme l'une des réussites majeures de la politique à l'égard des sans abri de Londres. Pour assurer le travail de rue, environ 25 CAT ont vu le jour dans des quartiers clés, à la fois dans Londres et à l'extérieur de la cité.

Ces équipes mènent un travail de maraude beaucoup plus ciblé et performant que ce qui se faisait auparavant, par le temps passé dans les rues, la persistance dans les contacts avec les sans abri, le travail en équipe, l'étroite collaboration avec d'autres services (foyers d'accueil, police, services sociaux, services de santé, logement, soutien à la location, etc.). Gérées par le secteur bénévole, elles associent des professionnels, par exemple des spécialistes de santé mentale ou de la prise en charge des jeunes adultes.

Les questions

- ♦ Quel bilan tire-t-on d'une politique "ciblée" telle que l'a été la stratégie britannique? Quel rôle ont joué les indicateurs quantitatifs de réussite? Quels sont les éléments clés de succès qui restent parmi les enseignements de l'expérience anglaise?
- ♦ Que signifie l'objectif "sortir de la rue"?

- ♦ Qu'en est-il de ceux qui ne rentrent pas dans les cases? Les plus vulnérables ne sont-ils pas précisément parmi ceux qui refusent de quitter la rue?
- ♦ Quelles leçons pouvons-nous retirer de l'exemple anglais? Est-il transposable en France?

Les experts

- ♦ **Terrie ALAFAT**, directrice du Homeless and Housing support Directorate (anciennement RSU). Interviendra sur le thème de la stratégie à mettre en place.
- ♦ **Jenny EDWARDS**, directrice de Homeless Link (structure qui rassemble les intervenants de première ligne). Interviendra sur le thème « aller vers les personnes à la rue ».
- ♦ **Bill EDGAR**, chercheur, spécialiste de la politique du logement (Ecosse). Interviendra sur le

thème de la connaissance des personnes sans abri.

- ♦ **Theresa MAC DERMOTT**, Association Shelter England. Interviendra sur le thème de la mobilisation de l'opinion publique.
- ♦ **Conor HICKEY**, directeur de Cross Care, (Irlande), sur le thème des objectifs de politique publique.

<http://sans-abri.typepad.fr/>

Contacts :

Sylvaine VILLENEUVE : 01 48 01 82 32 / 06 63 66 11 24 / sylvaine.villeneuve@fnars.org

Valérie FUCHS : 01 43 67 94 38 / 06 62 49 64 85 / vafuchs@wanadoo.fr